

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2023

MUSÉES - DONATION DE 9 BOÎTES D'ŒUFS D'OISEAUX ÉVIDÉS - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Eric BRINEAU, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Clément COHEN, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Gérard LABORDERIE à Romain DUPEYROU, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Valérie VOLLAND, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Corinne RIVET BONNEAU à Sonia LUSSIEZ, Nicolas ROBIN à François GUYON, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Méлина TACHE à Ségolène BARDET, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Nicolas VIDEAU à Anne-Lydie LARRIBAU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Eric BRINEAU, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Christophe GUINOT, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU JEUDI 29 JUIN 2023

MUSÉES - DONATION DE 9 BOÎTES D'ŒUFS D'OISEAUX ÉVIDÉS - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le musée Bernard d'Agesci a acquis, par donation des enfants de M. Georges Houmeau, une collection de 9 boîtes d'œufs d'oiseaux évidés. Ses enfants souhaitent aujourd'hui que le travail de collectage, d'étude et de recherches de M. Houmeau soit regroupé en un même lieu.

Georges Houmeau naît le 23 février 1927 à Bonneuil, commune de Verrines-sous-Celles (Deux-Sèvres), fils de Gustave Houmeau, agriculteur, et de Charlotte Morillon. En 1944, le jeune homme s'engage dans l'armée mais doit renoncer à la carrière militaire en raison d'une maladie au poumon. Il reprend des études et obtient un diplôme d'électricien. En 1949, il se marie à Niort avec Michèle Vigneault. Ils ont quatre enfants : Jean-Michel, Jocelyne, Yannick et Laurent. Les Houmeau résident au 1, rue Salvador Allende à Niort. Dans les années 50, Georges Houmeau entre dans une société niortaise – Redien – spécialisée dans le matériel électrique pour automobiles. Il y fait carrière dans les ateliers de fabrication, et part à la retraite dans les années 90, après 35 ans d'activités comme chef d'atelier.

Georges Houmeau s'est toujours passionné pour les sciences naturelles. Il devient notamment un bon connaisseur des oiseaux. Il se lie d'amitié avec l'ornithologue et taxidermiste Marius Guimard dont la collection zoologique est conservée par le musée Bernard d'Agesci. Il fréquente également les botanistes Gaston Bonnin (1911-2000) et Paul Biger (1909-1992), un instituteur itinérant, qui sera également conservateur bénévole au muséum d'histoire naturelle de Niort. C'est au cours d'un voyage dans l'Indre à la fin des années 60, suite à la capture par sa femme « d'un beau papillon blanc », qu'il commence à collectionner les lépidoptères.

Georges Houmeau décède à Niort le 18 décembre 2003.

Le musée Bernard d'Agesci, musée mixte labellisé Musée de France, conserve dans ses collections un important fonds d'histoire naturelle, d'intérêt scientifique reconnu. Estimé à 110 000 items, il se compose de planches d'herbiers, de mammifères, de poissons, de fossiles, de coquillages, d'oiseaux et d'insectes.

La volonté du musée est de continuer à sauvegarder ce type de collection par l'acquisition de spécimens essentiellement en lien avec le territoire de la Communauté d'agglomération du Niortais et plus spécifiquement le Marais poitevin.

En 2022, les membres de la famille Houmeau ont donné au musée Bernard d'Agesci une collection de lépidoptères composée d'un ensemble de 72 boîtes regroupant 6900 individus dont plusieurs espèces remarquables. Certaines ont aujourd'hui disparu ou sont en voie de disparition.

Cette collection a été constituée par Georges HOUMEAU (1927-2003), personnalité locale, qui a œuvré dans la préservation et la protection, notamment du Marais de Galuchet à Niort.

Description de la collection d'oologie

Cette collection d'oologie se constitue de 9 boîtes d'œufs d'oiseaux évidés.

Les boîtes à compartiments ont été fabriquées par le collectionneur au moyen de contreplaqué. Chaque compartiment contient entre 1 et 8 œufs déposés sur du coton, correspondant probablement à une ponte complète. Une étiquette manuscrite précise le nom du spécimen dont sont issus les œufs. La majorité des boîtes est accompagnée d'une fiche récapitulative manuscrite mentionnant de nouveau le nom de l'espèce, la date et le lieu de collecte des œufs.

A l'image de sa collection d'entomologie, Georges Houmeau fait preuve d'une grande précision et minutie dans la constitution de cet ensemble très documenté.

La collection a été constituée entre 1967 et 1974. La majorité des œufs ont été prélevés dans les Deux-Sèvres et plus spécifiquement dans les environs de Niort (Marais du Galuchet, zone industrielle Souché, Bessines), Sainte-Pezenne, Thorigné, Villiers-en-Plaine, la forêt de l'Hermitain, Vouillé mais aussi en Vendée (Ile Charrouin, Marais d'Olonne, Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais), en Charente-Maritime (Longèves) et dans l'Indre (commune de Rosnay, étang d'Usseau).

Ces lieux de collecte sont sensiblement similaires aux lieux de collecte de sa collection d'entomologie. Ainsi, il est aisé de comprendre qu'il menait de front ses deux passions.

Intérêt de la collection pour le musée Bernard d'Agesci

Cette collection présente un intérêt certain pour le musée Bernard d'Agesci.

En effet, les œufs constituent non seulement des preuves de la présence des espèces sur un territoire et à une période donnée, mais aussi et surtout des preuves de leur reproduction. Les lieux et dates de collecte renseignent sur leurs aires et leurs périodes de reproduction anciennes.

Au-delà d'un intérêt scientifique et de préservation de notre patrimoine naturel, la collection de Georges Houmeau revêt un intérêt pédagogique si l'on associe, dans les espaces de présentation du musée, les œufs aux spécimens reproducteurs.

Enfin, rassembler en un même lieu de conservation, l'ensemble des travaux de recherches et de collectage d'un collectionneur, dans le cas présent la collection d'entomologie et d'oologie, permet d'en faciliter l'analyse. Pour le musée Bernard d'Agesci, c'est aussi la possibilité de préserver et conserver un patrimoine local dont l'étude renseigne sur les espèces présentes dans la région à la fin des années 1960.

L'acquisition par donation de cette collection de 9 boites d'œufs d'oiseaux évidés a obtenu l'avis favorable de la commission scientifique d'acquisition en date du 14 juin 2023.

La valeur estimée du don est à hauteur de 300 euros.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise l'inscription de cette donation sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les documents afférents à cette donation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué